**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 122 (1977)

**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Revues

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Revues

### Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, No 11, novembre 1977

Le capitaine P. Lienhart poursuit une étude sur le comportement et le traitement des prisonniers de guerre débutée dans le numéro 10 de l'ASMZ. Les exemples sont tirés de l'expérience des prisonniers américains au Vietnam du Nord. La fermeté est payante et impressionne. Le prisonnier qui a cédé une fois, et s'est donc montré plus faible que les autres, sera continuellement poussé à parler et à dévoiler plus encore. Le sort des plus faibles sera à la longue pire que celui des plus forts dont les détenteurs ont compris une fois pour toutes qu'ils n'en tireront jamais rien. Un exemple concernant la tenue: les prisonniers américains devaient s'incliner devant chaque Vietnamien. Il en est résulté deux catégories de prisonniers: les uns s'inclinaient mais étaient punis en cas d'omission, alors que les autres qui ne s'étaient jamais inclinés ne furent pas punis.

### Rivista militare della Svizzera italiana, Nº 5, septembre-octobre 1977

V. Barbati étudie le réarmement allemand entre les deux guerres mondiales à partir de la *Reichswehr*, tandis que le général F. Donati poursuit sa présentation des règlements disciplinaires des armées par celui de la République démocratique allemande. L'étude débute par un aperçu de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat.

# Schweizer Monatshefte, No 8, novembre 1977

Signalons deux articles relatifs aux problèmes du Proche-Orient: « Jüdische Identitätsmuster » (« modèles d'identité juifs »), de S. N. Eisenstadt, et « Israel — von Arabern gesehen », par F. Hurni.

#### Ecrits de Paris, octobre 1977

Dans un article sur l'importance stratégique de l'Afrique du Sud, Jacques Leguèbe conclut « qu'entre l'Afrique du Sud et les pays occidentaux se déroule une querelle aux termes mal posés. Une querelle de mots, de slogans imposés par une partie de l'opinion, par les scrupules d'une conscience mal informée, plus que par les réalités d'une situation qui, en République sud-africaine, n'a plus en fin de compte grand-chose à voir avec ce qu'elle était aux temps de l'apartheid, voici un quart de siècle. »

### Military Review (USA), No 9, septembre 1977

Le capitaine R. L. Kelly montre, dans un article intitulé « Principles of Army Logistics », les aspects de l'interdépendance, de la simplicité et de la rapidité et leur importance pour le réapprovisionnement rapide de théâtres d'opérations éloignés comme ce fut le cas dans la guerre du Kippour. Le capitaine A. W. McMaster de son côté étudie les capacité actuelles de la recherche du renseignement au niveau tactique en URSS (« Soviet Reconnaissance in the Seventies »).

# Naval Institute Proceedings (USA), december 1977

Le major W. H. Parks aborde l'enseignement du droit de la guerre dans la Marine et le Marine Corps des USA. Basé sur les expériences récentes au Vietnam, l'enseignement est essentiellement pratique et réaliste, centré sur l'essentiel que chaque homme doit savoir. L'auteur présente « The soldier's rules » ou « commandements du soldat » élaborés lors d'un séminaire international à Varsovie et qui s'inspirent de commandements semblables en vigueur dans l'armée suisse (« derived from similar rules currently in effect in the Swiss Army »). Cette allusion se rapporte aux « Dix commandements du soldat » contenus dans les « Aide-mémoire sur le droit de la guerre » émis en 1976 par le commandant du corps d'armée de campagne 1 suisse.

